Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260428-CC_2026_96-DE

Publié le 29/04/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2026

Séance du 28 avril de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 avril 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h30.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
ANTOINE Gérald	X				
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel		X			L'HOSTELLIER Stéphanie
CABOURG Jérémy	X				
CADIO Thierry	X				
COLAS Yves	X				
COMPAIN Xavier		X			
COSSE Nathalie	X				
GEFFROY Jean-Michel	X				
GUIOT Sébastien	X				
HALLET Anne-Hélène	X				
HELARY Richard	X				
HELARY Valérie	X				
HELLO Marie-Christine	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCIEN Erwan	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CARRÉ Richard	X				
LE CHAT Marc	X				
LE FEVRE Margaux	X				
LE MÉHAUTÉ Claude	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				
LE POLES Ghislaine	X				
LE ROY Marie-Line	X				
LE SAINT Florence		X			NICOLAS Cyril
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260428-CC_2026_96-DE

MAHE Michel	X				
MEURO Jérémy	X				
MEYNIER-WYDAUW Morgane	X				
MOREL Nadia		X			LE CHAT Marc
NICOLAS Cyril	X				
PATUREL Jérémy	X				
PIERRES Audrey	X				
PINÇON Gwendal	X				
PRIGENT Dominique	X				
QUILGARS LABARRE Liliane	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROUTIER Gaëlle			X		
RUMIANO Valérie		X			ANTOINE Gérald
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
TAISSET Maëlig	X				

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
DERIAT Aline	
DUDAL Géraldine	X
GUERNION Nicolas	X
LE BOZEC Manon	X

SUPPLÉANT	présence
LE FORESTIER Céline	
LE GONIDEC Christelle	
LE GONIDEC Thierry	X
LE YAN Pascale	
TOQUET Marie-Josèphe	X

Effectif légal : 53 **En exercice :** 50 **présents :** 44 **dont suppléants :** 0 **Votants :** 48 **dont pouvoirs :** 4

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

CC_2026_96 : Décisions statutaires : Désignation des représentants de Leff Armor au syndicat mixte de Kerne Uhel (SMKU)

Monsieur le Président expose que Leff Armor communauté adhère au SMKU pour la fourniture en eau potable sur le périmètre de l'ancien syndicat d'Avaugour afin de compléter la production locale.

Le SMKU produit et distribue de l'eau à plusieurs collectivités (communes, syndicats, Epci). L'eau est issue du barrage de Kerné Uhel sur le Blavet et produite par la station de traitement de Pont Saint Antoine sur la commune de Lanrivain. Le transport est assuré par un réseau de conduites jusqu'aux points de livraison aux réservoirs existants des différentes collectivités desservies.

Pour Leff Armor communauté, le point de livraison est situé au réservoir de Bois Meur sur la commune de Lanrodec.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260428-CC_2026_96-DE

Vu le CGCT, notamment ses articles L.5711-1 et suivants et L.5721-1 et suivants et L.5211-20 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 février 2025 portant modification des statuts du syndicat mixte de Kerne Uhel,

Considérant que les statuts du syndicat prévoient un représentant titulaire par tranche de 1000 abonnés desservis et un suppléant par structure intercommunale, soit 2 titulaires et 1 suppléant pour Leff Armor communauté,

Considérant que s'agissant d'un syndicat mixte ouvert, les représentants de Leff Armor communauté peuvent être des élus communautaires ou des élus municipaux ;

Considérant que sur proposition de monsieur le Président, et conformément à l'article L 5711-1 du CGCT, l'assemblée délibérante accepte, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

Entendu l'exposé de monsieur le président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE en tant que représentants de Leff Armor au syndicat mixte de Kerne Uhel :

-Titulaires : madame Florence Le Saint et monsieur Jean Jourden

-Suppléant : monsieur Patrick Bourblanc.

Le Président,
Jean-Michel GEFFROY

Le secrétaire de séance
Gérald ANTOINE